



LIGUE ILE DE FRANCE

PATINAGE ARTISTIQUE

SAINT-OUEN
7 OCTOBRE 2018

Informations



Thème

LES NOUVELLES GRILLES ISU -5+5 (SHORT PROGRAM, FREE PROGRAM)



Publics

JUGES REGIONAUX DE LA LIGUE IDF (FORMATION OUVERTE EGALEMENT AUX JUGES REGIONAUX DE TOUTE AUTRE LIGUE SOUS RESERVE DE L'OBTENTION D'UN ACCORD PREALABLE DE PRISE EN CHARGE FINANCIERE PAR LA LIGUE DU PARTICIPANT)



Planning

DIMANCHE 7 OCTOBRE 2018

Arrivée :	SAMEDI 6 Octobre (si distance supérieure à 2H00)	
Début du séminaire :	DIMANCHE 7	9H00
Fin du séminaire :	DIMANCHE 7	16H30
Départ :	APRES 16H30	



Venir en train

GARE MONTPARNASSE.



Venir en avion

AEROPORT CHARLES DE GAULLE OU ORLY



Venir en voiture

ADRESSE GPS :
ECOLE SUPMECA
3 RUE FERNAND HAINAUT
93400 SAINT-OUEN



Bus / Métro

LIGNE 13 (19mn) : MAIRIE DE SAINT-OUEN ou PLEYEL
BUS 95 (49mn)



Taxis

TAXI : depuis gare Montparnasse : 15-18 EUROS
TAXI : depuis CDG : 27-40 EUROS
TAXI : depuis ORLY : 29-43 EUROS



Uber

UBER : depuis gare Montparnasse : 12-18 EUROS
UBER : depuis CDG : 27-34 EUROS
UBER : depuis ORLY : 25-35 EUROS



Hôtel

HOTELS :
KYRIAD : 9 rue Lafontaine 93400 SAINT-OUEN : 58 euros
IBIS BUDGET PARIS PORTE DE MONTMARTRE : 45 rue du Docteur Babinski 75018 PARIS : 68,40 EUROS



Salle de formation

Adresse postale:
ECOLE SUPMECA
3 RUE FERNAND HAINAUT
93400 SAINT-OUEN

Équipements : Vidéoprojecteur- tableau numérique



Repas

Plateaux repas fournis pour les juges de la ligue IDF et formateurs.
Pour les juges d'autres ligues, voir les modalités de remboursement avec leur président de ligue.



Modalités de prise en charge

Modalités de prise en charge des participants :

Les frais de formation et de repas sont pris en charge par la ligue IDF pour les juges de la ligue IDF.

Les frais de formation et de repas ne sont pas pris en charge par la ligue IDF pour les juges venant d'autres ligues, donc prévoir à l'avance le paiement de la formation et de repas auprès de Mme Dominique RABBE (dominique.rabbe@gmail.com).

Frais de formation (inclus repas du midi) 70 EUROS la journée.

Rappels sur les déplacements :

L'utilisation d'un véhicule personnel ne pourra être autorisée que dans les cas suivants :

- il n'existe aucun transport en commun permettant de se présenter à l'heure pour le début du séminaire,
- il n'existe aucun transport en commun permettant au participant de rejoindre son domicile après le séminaire et dans des délais raisonnables,
- il n'existe aucune liaison directe entre le domicile du participant et le lieu du séminaire, et le temps de voyage en transport en commun est supérieur au temps de voyage en véhicule personnel.

L'utilisation d'un véhicule personnel sera toujours possible en cas de covoiturage entre plusieurs participants et à condition de démontrer que le montant du trajet pour ces participants, en seconde classe de la SNCF, est supérieur au frais de transport par véhicule personnel.



Contacts utiles

Fonction	Nom/Prénom	E-mail / Site web	Téléphone
CFOA	ELISABETH LOUESDON	e.louesdon@neuf.fr	0608011121
CNOA	MELANIE PRAGUE	melanie.prague@gmail.com	0681655049
Assistante CFOA	Karine GAMARD	cfoa@ffsg.org	01 43 46 10 20
Formateur	ANTHONY LEROY ISABELLE DEGOUTTE	antleroy@orange.fr isa.degoutte@wanadoo.fr	0660771500 0682180396
Présidente ligue IDF	DOMINIQUE RABBE	dominique.rabbe@gmail.com	0671222723
Aéroport			
Taxi			
Trésorière ligue IDF	BRIGITTE GASPAR	brigitte.gaspar@gmail.com	0678852347
Samu 35			15
Pompiers			18

